

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le projet « Volta » l'agrandissement du tableau n'est pas possible à cause des locaux qui l'enserrent; la largeur du local pour le tableau est excessive. Le revers du tableau n'exige pas l'éclairage prévu par les nombreuses fenêtres d'une façade monumentale. La jonction des toitures est défectueuse. La poutraison sous le magasin de combustible, sans appui pour une portée de 18 m., serait très coûteuse. Surface trop étendue de locaux accessoires.

Le jury a décerné les prix suivants aux auteurs de ces cinq projets :

1^{er} prix de Fr. 1200 au projet « Edison » ; auteur : M. Louis Reutter, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

2^{me} prix de Fr. 900 au projet « Montagnard » ; auteurs : MM. Yonner et Jaquillard, architectes, à Neuchâtel.

3^{me} prix de Fr. 600 au projet « Aimant » ; auteur : M. Jean Crivelli, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

4^{me} prix ex-æquo de Fr. 400 à chacun des projets « Force », auteurs MM. Jonner et Jaquillard, à Neuchâtel, et « Volta noir », auteur M. Louis Bobbia, architecte, à la Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds, le 10 mai 1905.

(Signé) Francis Isoz, architecte. — Ed. ROCHEDIEU.
Ed. PIQUET.

constitutive se tiendra à Paris, en novembre 1905. Les promoteurs de la nouvelle association sont : M. le Dr Ed. Imbeaux, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du Service de la voirie de Nancy ; M. V. van Lint, inspecteur au Service des eaux de Bruxelles ; M. H. Peter, directeur du Service des eaux de Zurich, auquel doivent être adressées les adhésions pour la Suisse ; M. L. Klein, chef du Service agricole de l'Etat, à Luxembourg.

Société suisse de propriétaires de chaudières à vapeur¹.

Rapport sur l'exercice 1904.

Le Comité de cette Société vient de publier son rapport sur la 36^{me} année d'exercice. Pendant cette année un contrat pour le service des expertises, examens et inspections périodiques des chaudières et récipients, a été conclu avec le canton de Lucerne ; c'est le 12^{me} canton qui signe un contrat semblable ; dans 4 autres, l'inspection est confiée à la Société sans qu'il y ait de contrat. La Société a acquis une maison où elle avait

¹ Voir N° du 10 juillet 1904, page 279.

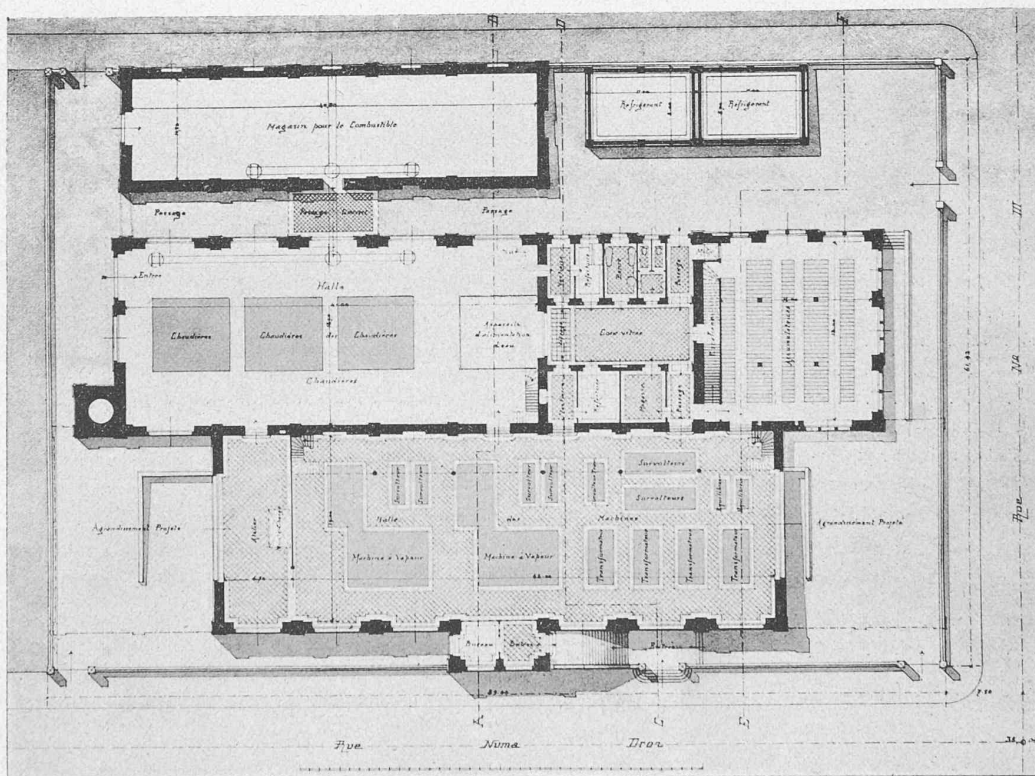


Fig. 2. — Projet « Edison ». — Plan du rez-de-chaussée. — Architecte : M. L. Reutter, à La Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉS

Association générale des ingénieurs et hygiénistes municipaux

de France, Algérie-Tunisie, Belgique, Suisse
et Grand-Duché de Luxembourg.

Tel est le titre de l'association qui vient de se fonder à Paris, dans le but d'augmenter les relations entre les directeurs des Services municipaux de distribution d'eau, d'égouts, de voirie, d'assainissement, de désinfection, etc., et les médecins chargés de la surveillance de la santé publique. L'assemblée générale

déjà une partie de ses bureaux ; ceux-ci y ont tous été transportés à fin septembre, ainsi que le laboratoire, et sont dès maintenant spacieusement logés. Depuis le 1^{er} juillet un règlement pour l'instruction des apprentis chauffeurs est entré en service, après entente avec la Société suisse des chauffeurs et mécaniciens. Le Comité central de cette dernière répartit les apprentis entre les usines qui se chargent de l'instruction pratique ; après un service de 10-12 semaines, la Société suisse de propriétaires de chaudières à vapeur pourvoit à l'instruction théorique pendant un cours de 6 jours ; elle a instruit 34 chauffeurs en 1904.

Selon le rapport de l'ingénieur en chef, la Société comptait, en 1903, 2586 membres, avec 4497 chaudières; en 1904 elle compte 2607 membres, avec 4537 chaudières et 443 récipients. Par ordre d'autorités cantonales, 156 chaudières et 3 récipients ont été en outre inspectés; le nombre total de chaudières inspectées est donc de 4693. A la fin de l'exercice, 159 chaudières étaient nouvellement annoncées et 170 radiées. Les chaudières mises hors service sont en tout 189 si l'on y ajoute 19 autres, inspectées d'office. Les causes de ces mises hors service sont: pour 73, la réduction de l'exploitation ou la liquidation; pour 31, la substitution de l'électricité; pour 11, la substitution d'un moteur hydraulique ou autre; pour 5, l'incendie; pour 12, l'introduction du chauffage à basse pression; pour 57, l'insuffisance ou l'incapacité. Ces 189 chaudières radiées ont une surface de chauffe totale de 3979 m² (soit 21 m² en moyenne); les 159 chaudières nouvelles ont ensemble 7892 m² (soit 50 m² en moyenne). Les chaudières de petite dimension cèdent donc la place à de plus grandes, par suite de la concentration du travail dans la grande industrie.

Les 4693 chaudières se répartissent comme suit entre les principales industries:

	Nombre de chaudières	% du nombre total	% de la surface de chauffe totale
Industrie textile	1101	23,47	28,44
Préparation du cuir, caoutchouc, crin, feutre, corne et soies . . .	131	2,79	1,82
Aliments, boissons et stimulants . .	927	19,75	14,54
Industries chimiques	285	6,07	7,19
Industrie du papier et métiers poly- graphiques	133	2,83	4,04
Industrie du bois.	425	9,05	6,08
Industrie des métaux	414	8,82	8,36
Industrie des matériaux de construc- tion, poteries, articles en argile et en verre.	175	3,75	3,91
Industries diverses	90	1,91	1,62
Transport	308	6,56	9,29
Edifices publics, maisons particulières, bains, hôtels, usines hydrauliques et électriques, rouleaux compresseurs, pompes, dragues, etc.	704	15,00	14,00
Total.	4693	100,—	100,—

Ont été construites:

En Suisse	3474 chaudières, soit 74,03 %
» Allemagne	870 » » 18,54 »
» France	127 » » 2,71 »
» Angleterre	147 » » 3,13 »
» Italie	19 » » 0,41 »
» Belgique.	5 » » 0,10 »
» Autriche.	3 » » 0,06 »
» Amérique	2 » » 0,04 »
Origine inconnue.	46 » » 0,98 »

Il a été procédé à 11 122 inspections, tant extérieures qu'intérieures; les premières ont fait constater 3687 chaudières en bon état, soit le 81,3 %, contre le 82,6 % en 1903; il y a donc à relever un certain relâchement dans l'entretien; les secondes ont donné un résultat satisfaisant pour 3102 chaudières, soit pour le 68,4 %. Le rapport relève toutefois la permanence de défauts signalés déjà précédemment: Déformations des parois (13 cas importants et 84 moindres); pailles et soufflures (2 et 87); fissures en pleine tôle (17 et 29); fentes de brides et bords tombés (4 et 56); fentes issues des trous de rivets ou des bords de

tôle (12 et 72); fuites (69 et 359). Sous le rapport des nettoyages, 4292 chaudières, soit le 94,6 %, ont donné satisfaction.

[A suivre].

CONCOURS

Bâtiment communal de réunions

sur les terrains de l'Ecole de la rue de Carouge, à Plainpalais (Genève).

La Commune de Plainpalais met à l'étude la construction d'un « Bâtiment communal de réunions », qui devra s'élever sur les terrains actuellement occupés par l'Ecole de la rue de Carouge, et ouvre un concours d'idées pour l'exécution de ce projet, mais seulement en ce qui concerne l'emplacement et la distribution à donner au bâtiment projeté.

Les concurrents devront présenter: Des esquisses cotées, à l'échelle 1/100^{me}, indiquant d'une façon sommaire les plans de distribution intérieure du bâtiment projeté, et, le cas échéant, un mémoire explicatif. Le bâtiment pourrait comprendre:

1° Une grande salle. — 2° Une salle en amphithéâtre. — 3° Une salle pour assemblées générales de Sociétés. — 4° Une salle de répétitions pour musiques. — 5° Diverses salles à la disposition des Comités. — 6° Une salle pour l'installation de la Bibliothèque communale. — 7° Un logement de concierge. — 8° Tous locaux accessoires.

Une somme de 500 fr. sera affectée à récompenser les meilleurs travaux présentés. Les projets devront être envoyés à la Mairie avant le 20 septembre 1905.

Association pour le développement des chemins de fer, à Berlin.

L'Association pour le développement des chemins de fer (Verein für Eisenbahnkunde zu Berlin) ouvre sur les sujets suivants des concours internationaux.

I. — Etude sur la disposition la plus rationnelle des installations pour la manutention des marchandises dans les gares.

II. — L'importance du coefficient d'exploitation comme critère du fonctionnement des chemins de fer.

Les travaux devront être rédigés en langue allemande et envoyés avant le 1^{er} février 1906 à l'Association, Wilhelmstrasse 92/93, Berlin W, 66. Un jury sera chargé d'examiner s'il y a lieu de décerner des prix aux travaux envoyés; il présentera son rapport au plus tard à la séance de mai de l'Association. Une somme de 500 Mk. est à la disposition du jury pour récompenser les travaux du 1^{er} concours, une autre de 1000 Mk. pour ceux du second. Les travaux primés resteront la propriété de l'Association.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

A³. E². I. L.

Offre d'emploi.

Une importante maison de constructions mécaniques de la Suisse allemande cherche un jeune ingénieur pour l'étude des nouveautés industrielles offertes à la maison et la rédaction en français de notices relatives à celles d'entre-elles qui présenteraient de la valeur. (10)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.